

1- Une politique de covoiturage intégrée à la stratégie mobilité

Journée COTITA Sud-Ouest DU 23/11/2017

A thick orange horizontal bar spans the width of the slide, with a rounded, curved end on the right side.

1- Poursuite du maillage du territoire en aires de covoiturage

. 24 aires pour près de 200 places sur des délaissés de voirie, des espaces dédiés ou des parkings privés mutualisés



Echangeur 12 à Mérignac



RD 215 ZA Euromédoc Saint Aubin du Médoc

2- Une meilleure intermodalité



3- Le changement de comportement : Animation et conseil en mobilité

Le club de la mobilité
partenariat
ADEME CCI
Bordeaux Métropole

La charte de la mobilité et le
plan coordonné covoiturage

Opération sans ma voiture



#SANSMAVOITURE



#SansMaVoiture



4- le covoiturage comme principal outil de réduction de la congestion routière?

- Concrétiser des itinéraires et des bretelles d'accès: gains de temps avec aménagement dédiés
- Déployer des outils de contrôle
- Améliorer la réglementation routière et du stationnement
- Sécuriser le voyage (garantie de retour, labellisation...)



2- Voie réservée bus ouverte au covoiturage



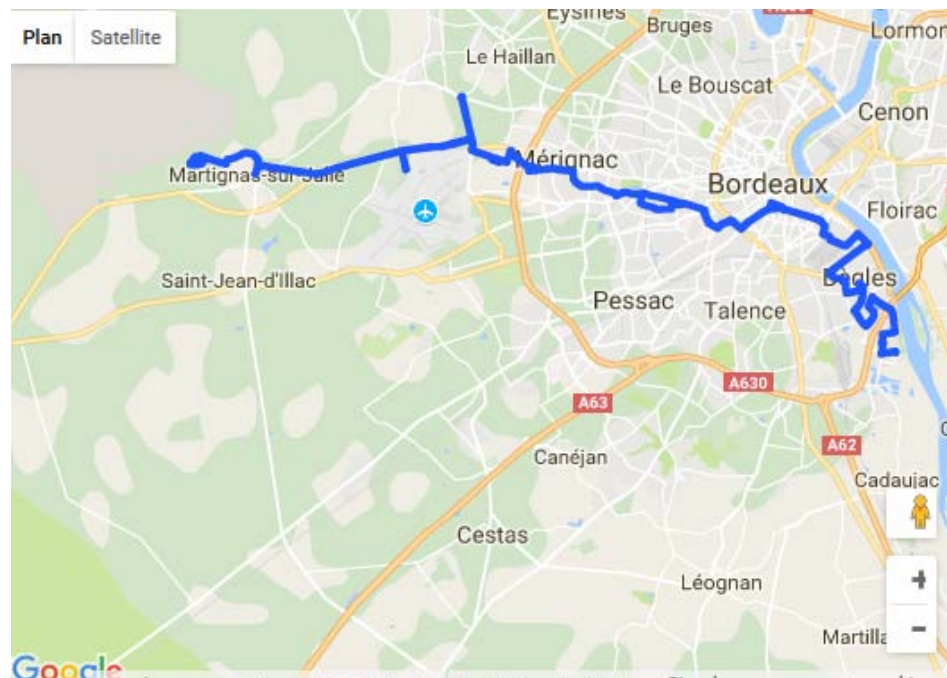
Journée COTITA Sud-Ouest DU 23/11/2017

Le contexte

- Fort développement économique de la commune de Mérignac
 - Aéroport
 - Nombreuses entreprises de l'aéronautique (Dassault, Thalès)... qui s'agrandissent
- Création d'une nouvelle voie pour remplacer l'ancienne « récupérée » par Dassault
- Demande d'expérimentation d'une signalisation permettant aux véhicules pratiquant le co-voiturage d'utiliser le couloir bus

Les objectifs

- Offrir un gain de temps aux personnes pratiquant le covoiturage, notamment aux salariés des grandes entreprises de proximité
- Proposer une offre complémentaire
 - Un bus circule actuellement
 - Voie bus également ouverte aux vélos
 - Voie verte en parallèle



Le territoire de l'expérimentation



Le territoire de l'expérimentation

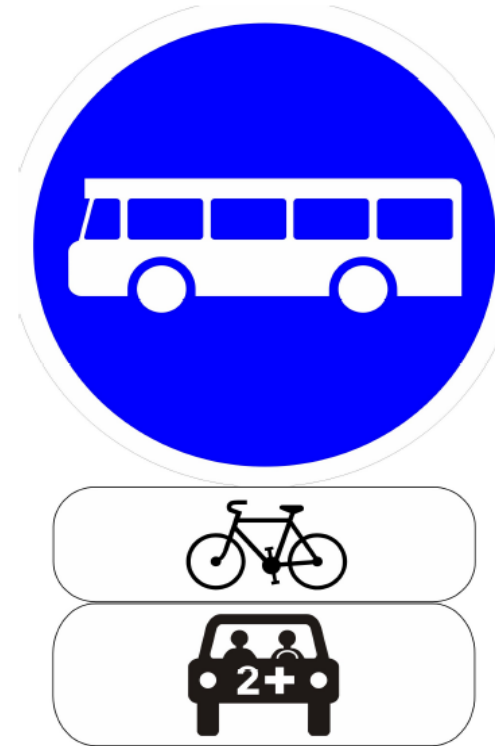
- A proximité (500 mètres) de l'aéroport de Mérignac, au sein du pôle aéronautique de Bordeaux et des entreprises Thalès, Safran/Hérakles, Dassault aviation et Airbus Défense and space
 - Construction (fin 2016) d'une nouvelle voie de circulation (2x2 voies de circulation dont 1 couloir bus dans les 2 sens) pour desservir cette zone d'activité (plus de 6000 emplois)
 - Forte congestion quotidienne aux heures de pointe constatées avant création nouvelle voie
 - Trafic de 15 000 veh/jour dans les 2 sens
 - Nœud de connexion entre l'agglomération bordelaise, Martignas-sur-Jalle et le nord bassin
- Objectif : améliorer la fluidité du trafic et inciter à la pratique du co-voiturage et des modes alternatifs à l'autosolisme.

Caractéristiques de la voie et signalisation en place

- Section d'environ 1200m ponctuée par des giratoires (tronçons de voie de 700m, 200m et 300m).
- Section limitée à 50km/h (90km/h de part et d'autre de la section).
- Biseau de création de voie réservée en sortie de chaque giratoire.
- Biseau de fin de voie réservée ~40m avant chaque giratoire.
- Marquage au sol
- Panneaux

Caractéristiques de la voie et signalisation en place

- Article du journal Sud-Ouest du 3 septembre 2016 pour informer du projet en réflexion aux usagers



Caractéristiques de la voie et signalisation en place



Caractéristiques de la voie et signalisation en place

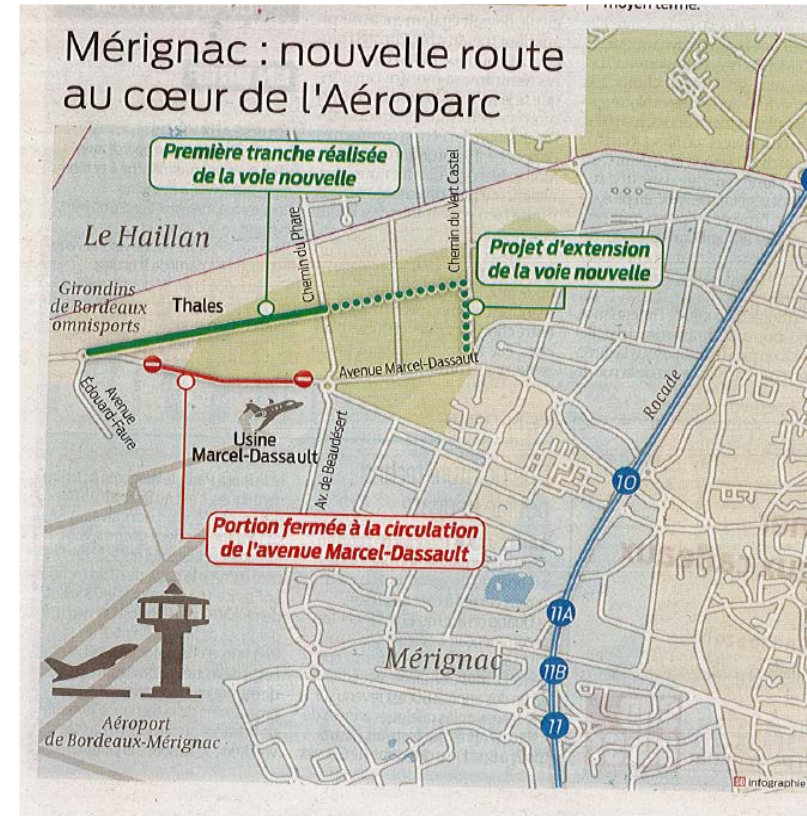


Caractéristiques de la voie et signalisation en place



Les acteurs de l'expérimentation

- Article du journal Sud-Ouest du 3 septembre 2016 pour informer du projet en réflexion aux usagers
- Diffusion par les autres médias : radio, télévision



L'évaluation de l'expérimentation

Convention Bordeaux Métropole - CEREMA

- Mesurer le nombre de véhicules (VL, PL, bus, Vélos).
- Suivi de l'accidentalité sur la voie (nombre, type de véhicule impliqués, conditions de réalisation...).
- Déterminer la compréhension et la lisibilité du dispositif auprès des différents usagers (enquête directe, questionnaire à destination des salariés des entreprises...).
- En 3 phases : immédiate, 1 an après MES, fin d'expérimentation (3 ans)

Les premiers constats

Vers rue Marcel Issartier

	Chaussée					Voie de bus				
	VL	2 roues	VL / Nb d'occupants			VL	2 roues	VL / Nb d'occupants		
			1	2	3 et +			1	2	3 et +
07h30-07h45	281	11	264	14	3	2	6	0	2	0
07h45-08h00	329	15	297	26	6	3	5	0	2	1
08h00-08h15	325	21	296	27	2	1	3	0	1	0
08h15-08h30	297	15	270	26	1	1	2	0	0	1
08h30-08h45	291	17	264	26	1	5	6	1	3	1
<i>Total 07h45-08h45</i>	<i>1242</i>	<i>68</i>	<i>1127</i>	<i>105</i>	<i>10</i>	<i>10</i>	<i>16</i>	<i>1</i>	<i>6</i>	<i>3</i>
08h45-09h00	246	22	228	16	2	1	1	0	1	0

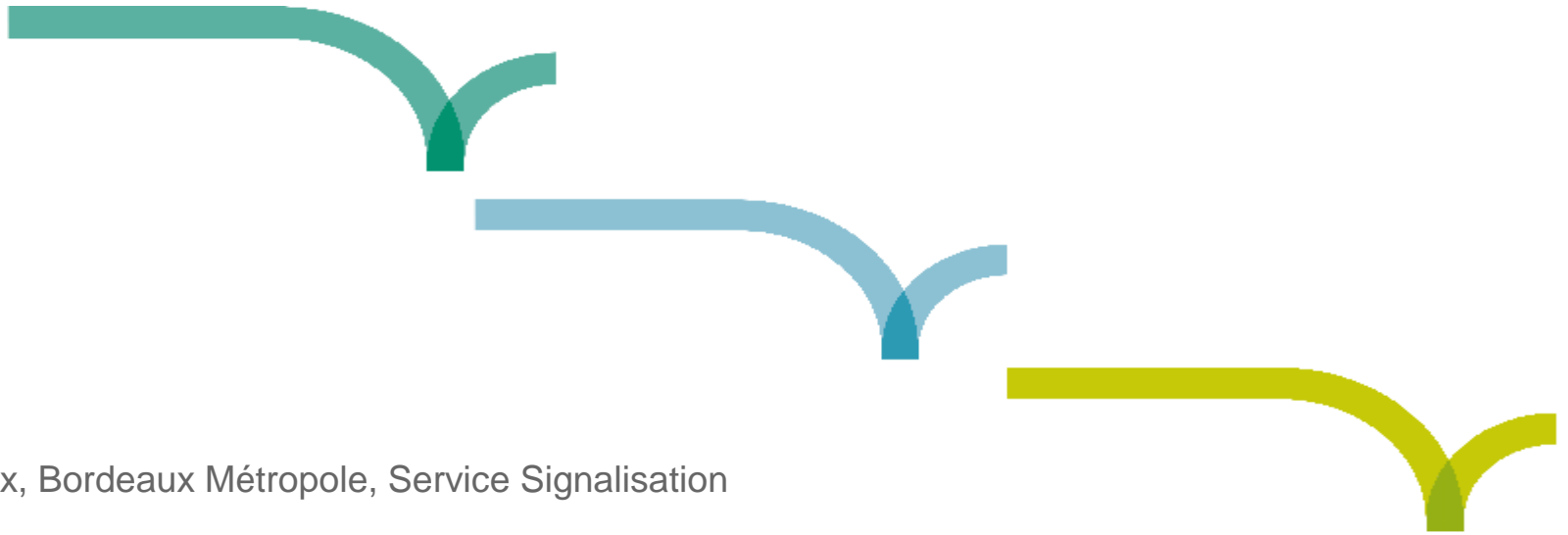
Les premiers constats

	Chaussée					Voie de bus				
	VL	2 roues	VL / Nb d'occupants			VL	2 roues	VL / Nb d'occupants		
			1	2	3 et +			1	2	3 et +
16h00-16h15	155	4	120	29	6	2	0	2	0	0
16h15-16h30	204	7	150	49	5	1	0	0	1	0
16h30-16h45	206	7	149	50	7	1	0	1	0	0
16h45-17h00	228	8	171	53	4	0	0	0	0	0
<i>Total 16h-17h</i>	793	26	590	181	22	4	0	3	1	0
17h00-17h15	245	2	197	44	4	4	1	4	0	0
17h15-17h30	248	4	195	48	5	3	2	2	1	0
17h30-17h45	247	6	199	42	6	2	0	2	0	0
17h45-18h00	240	5	196	41	3	4	2	3	1	0
<i>Total 17h-18h</i>	980	17	787	175	18	13	5	11	2	0

Les premiers constats

- L'enquête réalisée par la société API a donné comme résultats :
 - Heure de pointe, une dizaine de voiture utilisent la voie
 - Le soir, plus d'utilisateurs, près de 30 vh/h
 - Beaucoup de personnes utilisent la voie en étant seul à bord, et aussi des 2 roues motorisées
- A noter dans la circulation générale beaucoup de VL avec plus de 2 personnes

MERCI



Arnauld Durouchoux, Bordeaux Métropole, Service Signalisation

Service Signalisation
DID